

## PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement de l'école Gabrielle-Roy,  
tenue le mardi 15 novembre 2022, à 18 h 45, en virtuel sur TEAMS.

Sont présents :	Lyne Doth	Présidente
	Evelyne Magny	Enseignante
	Stéphanie Alary	Technicienne du service de garde
	Chantal Monette	Personnel de soutien
	Isabelle Gonthier	Directrice
	René Lemay	Membre de la communauté
	Nadine Lachance	Parent
	Marilou Bissonnette	Parent
	Catherine Rivard	Enseignante
	Dorothée Dubois	Parent substitut
Est absente :	Véronique Malo	Vice-présidente du CÉ

### 1. Mot de bienvenue

La séance est ouverte à 18h47

### Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 septembre 2022
4. Parole au public
5. Formation obligatoire pour les membres du CÉ (Information)
6. Éducation à la sexualité 2022-2023 (Résolution)
7. Plan de lutte violence et intimidation 2022-2023 (Résolution)
8. Cadre d'organisation scolaire (Consultation)
9. Politique d'admissions, d'inscriptions et de répartitions des élèves (OS-01)
10. Activités sportives autres (Résolution)
11. Budget

- 11.1. Fonds spéciaux
- 11.2. Ajout au budget de classe
- 11.3. Campagne de financement
- 12. Information de l'équipe-école et du service de garde
- 13. Information de la représentante au comité de parents
- 14. Information du représentant de la communauté
- 15. Levée de l'assemblée

## **2. Lecture et Adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Dorothée Dubois d'adopter l'ordre du jour du conseil d'établissement tel que modifié au point 1.

***RÉSOLUTION : CE- 22-23 / 11***  
***Adopté à l'unanimité***

## **3. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 septembre 2022**

**IL EST PROPOSÉ** par M René Lemay d'adopter le procès-verbal tel de corrigé.

***RÉSOLUTION : CE-22-23 / 12***  
***Adopté à l'unanimité***

## **4. Parole au public**

Aucun public

## **5. Formation obligatoire pour les membres du CÉ**

La directrice explique que les capsules de formation sont obligatoires pour les nouveaux membres. Les nouveaux membres et substituts visionneront les capsules. **Mme Gonthier sera en ligne à 18h30 le 18 janvier 2023 pour répondre aux questions des nouveaux membres.**

## **6. Éducation à la sexualité 2022-2023**

La directrice, Mme Gonthier, présente le tableau de planification pour l'année 2022-2023. Il n'y a pas de changement en comparaison à l'année dernière. Les noms des enseignants seulement ont changé à certains endroits, selon les groupes d'âges.

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Marilou Bissonnette d'approuver la planification tel que présentée.

***RÉSOLUTION : CE-22-23 / 13***  
***Adopté à l'unanimité***

## **7. Plan de lutte violence et intimidation 2022-2023**

Le directrice, Mme Gonthier fait une lecture commentée du plan de lutte proposé suite au bilan 2021-2022.

**IL EST PROPOSÉ** par M. René Lemay d'adopter le Plan de Lutte tel que déposé.

**RÉSOLUTION : CE-22-23 / 14**  
**Adopté à l'unanimité**

## **8. Cadre d'organisation scolaire**

Les membres du Conseil répondent à la consultation du CCSMI.

## **9. Politique d'admissions, d'inscriptions et de répartitions des élèves (OS-01)**

Les membres du Conseil répondent à la consultation du CSSMI.

## **10. Activités sportives autres**

22 élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année font partie de l'équipe de Mini-Basket de l'école Gabrielle-Roy cette année, garçons et filles.

### Coûts pour la saison :

Tournoi, arbitrage, t-shirt pour chaque élève, ballons à renouveler **71,00\$ par enfant**

\*Notez que le temps de l'enseignant d'éducation physique est inclus dans sa tâche

\*L'école se charge aussi des salaires des autres adultes impliqués auprès de l'enseignant d'éducation physique.

\*les ballons seront aussi payés par l'école

### Proposition des frais chargés aux parents

65,00\$ pour l'année 2022-2023 et pour l'année 2023-2024

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Nadine Lachance d'approuver les frais chargés pour l'activité parascolaire de Mini-Basket tel que présenté. Ce tarif sera valide pour 2022-2023 et 2023-2024.

**RÉSOLUTION : CE-22-23 / 15**  
**Adopté à l'unanimité**

## **11. Budget**

### **11.1 Fonds spéciaux**

La directrice fait le suivi du budget des fonds spéciaux. Elle explique qu'un montant de 9 463,75\$ a été remis dans les fonds spéciaux (classe extérieure).

À ce montants, la ristourne photo et du matériel scolaire acheté chez Hamster ont été déposé.

### **11.2 Ajout au budget de classe**

Il y a 19 groupes d'élèves à l'école Gabrielle-Roy en 2022-2023

#### **230,00\$ par titulaire**

\*430,00\$ Groupe anglais

\*430,00\$ Groupe sciences et technologie

#### Proposition 2022-2023

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Nadine Lachance

De reconduire les montants par les fonds spéciaux pour permettre aux titulaires de faire vivre des projets complémentaires aux élèves de la classe.

**Le montant total de la dépense : 4 770,00\$**

**RÉSOLUTION : CE-22-23 / 16**  
**Adopté à l'unanimité**

### **11.3 Campagne de financement**

Aucune campagne de financement n'a été nécessaire jusqu'ici grâce au montant disponible via les fonds spéciaux.

## 12. Information de l'équipe-école et du service de garde

### *Enseignants :*

- Balai d'Or
- Centre des sciences
- Plumes d'Or : système de valorisation des bons comportements. Premier objectif atteint dans la plupart des classes.
- Récréations et midis littéraires : Martine, Angéline, Lynda, Catherine
- Halloween

### *Service de garde :*

- Formation et accompagnement de l'équipe du SDG par La TES Josiane Lacroix et la psychoéducatrice de l'école Mme Laurence René. Objectif : S'approprier des techniques d'interventions valorisées par l'école, harmoniser les pratiques et développer un langage commun dans les interventions des adultes auprès des élèves.
- Thématiques des journées pédagogiques

## 13. Information de la représentante au comité de parents

Marilou Bissonnette propose aux membres de soulever nos bons coups qu'elle partagera au comité de parents.

## 14. Information du représentant de la communauté

M. René Lemay, représentant de la communauté au CÉ, parle de la visite de la Mairesse de Boisbriand à l'école, le 11 novembre dernier.

## 15. Levée de l'assemblée

L'assemblée se termine à 20h50

**RÉSOLUTION : CE-22-23 / 17**  
**Adopté à l'unanimité**

---

Mme Lyne Doth  
Présidente

---

Isabelle Gonthier  
Directrice et secrétaire de réunion